

MAI 2022

LA NEWSLETTER DU SAMOS LEGAL CENTRE



Bienvenue à la 8ème édition de la newsletter du Centre Juridique de Samos ! Le mois de mai a été le plus chargé de l'année 2022 jusqu'à présent pour l'équipe de Samos, comme le montre le "chiffre du mois". 7 bénéficiaires ont reçu des décisions positives et ont discuté de leurs expériences avec nous, et vous trouverez enfin des nouvelles du camp "contrôlée fermée" de Zervou.



TÉMOIGNAGE - DÉCISIONS POSITIVES!

"Ce lundi soir, après avoir reçu ma décision positive, j'ai passé la meilleure nuit de sommeil de ma vie "

- A*, Sierra Leone.



Lorsqu'ASF France demande à ses bénéficiaires comment ils se sont sentis après avoir reçu leur décision positive, les demandeurs expriment presque toujours un immense sentiment de soulagement. Le stress et l'insécurité d'une vie sans papiers en Turquie, couplés aux mois d'attente d'une réponse à leur demande d'asile en Grèce, ont un impact psychologique important. Beaucoup disent : "Le plus important est d'avoir des papiers et de vivre dans la légalité".

A*, originaire de Sierra Leone, est l'un de ces demandeurs. Après avoir demandé un soutien à la préparation de son entretien au Centre juridique de Samos, il a été accompagné par une avocate d'ASF France le jour de son entretien et a reçu une décision positive la semaine dernière. "Avec cette décision, j'ai l'impression de pouvoir faire partie du peuple grec maintenant. Je peux trouver un emploi, faire les choses que je suis censé faire, et être une personne libre."

Avec le statut de réfugié, A* peut recevoir un permis de séjour de 3 ans et un document de voyage. Il a le droit de travailler, mais doit quitter le camp de Zervou dans un délai de 1 mois. ASF France s'engage à informer les demandeurs de leurs droits tout au long de la procédure d'asile.

Le chiffre du mois

Ce mois-ci, 226 consultations ont eu lieu au centre juridique de Samos. L'équipe d'ASF France a travaillé à plein régime, avec 87 préparations d'entretiens pour 50 demandeurs d'asile (23 femmes et 27 hommes), afin de les préparer à leurs entretiens d'asile. Ces séances de préparation visent à informer les demandeurs de leurs droits, des questions qu'ils peuvent s'attendre à se voir poser lors de l'entretien, et des critères sur lesquels ils seront évalués. Comme les bénéficiaires d'ASF France rapportent fréquemment que l'entretien d'asile est le premier entretien de leur vie, ces préparations permettent de les guider pour qu'ils racontent leur histoire de manière claire et complète.

Les 2 avocates d'ASF France à Samos ont soumis 39 demandes aux autorités en mai. Ces demandes concernaient des cas urgents de transfert médical, des demandes pour relier les dossiers des familles, soumettre et recevoir des documents et des décisions au nom des demandeurs, et plaider auprès des autorités pour accueillir des demandeurs de plus en plus vulnérables. A notre connaissance, au moins 8 des bénéficiaires d'ASF France ont reçu des décisions positives en mai.



Les nouvelles du camp

Eau :

Du 6 au 23 mai, il y a eu des restrictions sur l'approvisionnement en eau courante dans le centre fermé à accès contrôlé de Samos en raison d'un problème technique concernant la pompe à eau. À partir du 13 mai, les résidents ont reçu trois bouteilles d'eau de 1,5 litre par jour. Compte tenu de la hausse des températures à Samos, l'absence d'accès régulier à l'eau a suscité de graves préoccupations en matière de santé et d'hygiène.



Médecin :

Pour le troisième mois d'affilé, il n'y a toujours pas de médecin permanent pour soutenir les résidents du camp de Zervou. MSF a tenu une clinique mobile 3 jours par semaine dans l'enceinte de l'établissement, mais les évaluations de vulnérabilité, comme l'exige la loi, ne pouvaient être effectuées sans un médecin nommé par l'État. En conséquence, le service d'asile a annulé et reporté plusieurs entretiens, souvent le jour même de l'entretien. Cela a créé une confusion, une détresse et une incertitude considérables parmi les bénéficiaires d'ASF France, qui ont exprimé qu'ils ne pouvaient pas continuer à se préparer mentalement, pour ensuite voir leur rendez-vous annulé le jour même.

Transferts médicaux :

Aucun transfert médical vers les hôpitaux du continent n'a eu lieu en mai, en raison d'une supposée réduction budgétaire dans les centres d'accueil de la Grèce. De nombreux demandeurs d'asile vulnérables ont été invités à payer eux-mêmes leurs billets de ferry, alors qu'ils n'ont jamais reçu d'aide en espèces et n'ont pas les moyens de s'offrir un billet, et sans aucune garantie d'être logés sur le continent. Malgré les demandes répétées aux autorités et au HCR de relocaliser ces demandeurs, aucun des bénéficiaires d'ASF France n'a reçu de transfert médical ce mois-ci.